

La FNEHAD lance une campagne nationale pour sensibiliser les prescripteurs de l'hospitalisation à domicile

A l'occasion de ses vœux pour 2016, le Dr Elisabeth Hubert, présidente de la FNEHAD – Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile – a choisi de s'adresser aux médecins généralistes et aux autres prescripteurs de l'hospitalisation à domicile.

En effet, leur rôle est essentiel dans le développement de cette forme de prise en charge qui permet d'éviter, retarder et raccourcir les séjours hospitaliers avec hébergement de leurs patients.

Une campagne nationale : « 2016 ne se fera pas sans vous ! »

Plus de 38 000 médecins généralistes et 5 000 directeurs et présidents de CME – commission médicale d'établissement – d'établissements MCO, ont été destinataires d'une carte de vœux qui rappelle que l'hospitalisation à domicile est une offre de soins présente dans tous les départements, qui a permis de prendre en charge 106 000 patients en 2014.

Le message de cette carte de vœux a été décliné pour :

- Les médecins généralistes :
« Je forme le vœu que 2016 voie un nombre toujours plus important de médecins généralistes recourir à l'hospitalisation à domicile pour éviter ou réduire la durée des séjours à l'hôpital de leurs patients » ;
- Les médecins hospitaliers :
« Je forme le vœu qu'en 2016 l'hospitalisation à domicile permette encore davantage d'anticiper le retour à domicile de vos patients ».

Par ailleurs, chaque carte de vœux s'achève sur un même message manuscrit du Dr Elisabeth Hubert : *« Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble : telle est l'ambition que je vous propose de partager ».*

« Devenir un acteur de l'HAD »

Cette carte de vœux papier a été déclinée en [carte de vœux électronique](#), mise en ligne sur le site de la FNEHAD lundi 4 janvier.

Les cartes de vœux papier et électronique renvoient à un nouvel espace du site internet de la FNEHAD : [« Devenir un acteur de l'HAD »](#). L'internaute choisit son statut (médecin généraliste, médecin hospitalier et institutionnel) et accède à trois onglets facilitant l'accès aux informations utiles sur la prise en charge en hospitalisation à domicile.

Pour la présidente de la FNEHAD, *« rendre ainsi plus lisible l'HAD doit favoriser son développement »* conformément à l'objectif du doublement de l'activité fixé par la circulaire de 2013 et rappelé par le ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, [dans son discours de clôture de la 19^e Journée Nationale de l'HAD](#), le 2 décembre dernier.